



Fiche formation douche oculaire

C'est quoi une douche oculaire ?

C'est une station utilisée lors de premiers soins et de premiers secours pour rincer les yeux lorsqu'un produit chimique corrosif /dangereux ou toxique entre en contact avec les yeux.

Une douche oculaire doit être rapidement accessible à proximité de l'endroit où il y a la manipulation et/ou l'utilisation des produits chimiques classés **SIMDUT** (corrosifs/dangereux et toxiques) selon l'article **75 du RSST** (règlement sur la santé et sécurité au travail). La douche oculaire doit être propre et fonctionnelle en tout temps.



L'employé manipulant ces produits doit connaître qu'en cas d'éclaboussures dans les yeux :

- Dois accéder à la douche oculaire dans les 10 secondes suivant l'éclaboussure et à une distance de 17 mètres sans obstacle;
- Présence de panneau de signalisation comportant un pictogramme visible à au moins 30 mètres de distance de la douche;
- Connaître le fonctionnement de la douche oculaire (selon le modèle disponible) affiché à côté de la douche oculaire;
- L'employé devra se laver les yeux à cette douche pendant au moins 15 minutes, avant de consulter un médecin;
- La fiche de données de sécurité (FDS) sur le produit dangereux doit contenir, dans la section 4 (mesures de premiers soins), des consignes concernant le lavage;
- L'eau doit être tiède, la température comprise entre 16 et 37,5°C;
- Le débit d'écoulement minimum doit être de 1,5L/min pendant au moins 15 min;
- Une hauteur spécifique des gicleurs par rapport au sol entre 84 et 114 cm;
- La douche oculaire doit être le plus près possible de la zone de manipulation (entre 3 et 6 mètres) aux endroits où des matières très corrosives telles que des acides forts ou des bases fortes (pH < 2 et pH > 11,5) sont utilisées.



Les bouteilles de rinçage oculaire!

- Moyen pour débiter les premiers soins et permettre à la personne de se déplacer vers une douche oculaire qui permettra un rinçage des yeux d'au moins 15 minutes;
- Cet équipement est à usage unique et doit être jeté après utilisation;
- Attention à la date d'expiration.



Comment réduire le risque d'éclaboussures aux yeux?

- Port de visière ou de lunette de sécurité certifiées **CSA Z94.3** (protège les yeux contre toutes particules ou matière dangereuse et tous autres risques pour la santé oculaire).
- Suivre la procédure de travail sécuritaire lors de la manipulation d'un produit classé au SIMDUT.
- Prendre connaissance de la fiche de donnée de sécurité (FDS) d'un produit avant de le manipuler pour repérer les dangers liés à son utilisation.
- Suivre la formation SIMDUT sur l'**ENA (SIMDUT 1866)**.